

MISE EN DÉFENSE DU PERRÉ ET DES MASSIFS DUNAIRE AVOISINANTS

Interventions proposées dans le rapport d'EGIS Ports avril 2020

3

PERRÉ ET MUR DE L'ATLANTIQUE



- 1. Poursuite des remontées de sable :**
du bas de l'estran vers le pied du perré .
Priorité 2 : volume de sable de 5000 m³ en cas d'estran bas et en prévision d'une tempête
Priorité 3 : volume complémentaire de 5000 m³ en cas de niveau insuffisant de l'estran malgré les apports précédents.
- 2. Pose d'Epis semi-perméables composés de filets type S-Able :**
Prévoir la mise en œuvre d'aménagements susceptibles de capter autant que possible les sédiments transportés tant par le vent à marée basse que par les courants à marée haute
Systèmes à faible porosité assurant une dissipation turbulente de l'énergie cinétique et visant à piéger les sédiments près du fond à travers plusieurs couches successives. L'ensemble solidement ancré par des chainage se déploie par des bouées flottantes.
- Priorité 2 :** 120ml de filets en 4 épis transversaux de 30 ml espacé de 45 m
Priorité 3 : 180 ml supplémentaires répartis en 9 épis de 30 ml. Les filets seront installés devant la butée de pied.



Figure 72 : Adaptations proposées pour les opérations de remontées de sable actuelles (AOT 2017-2022)

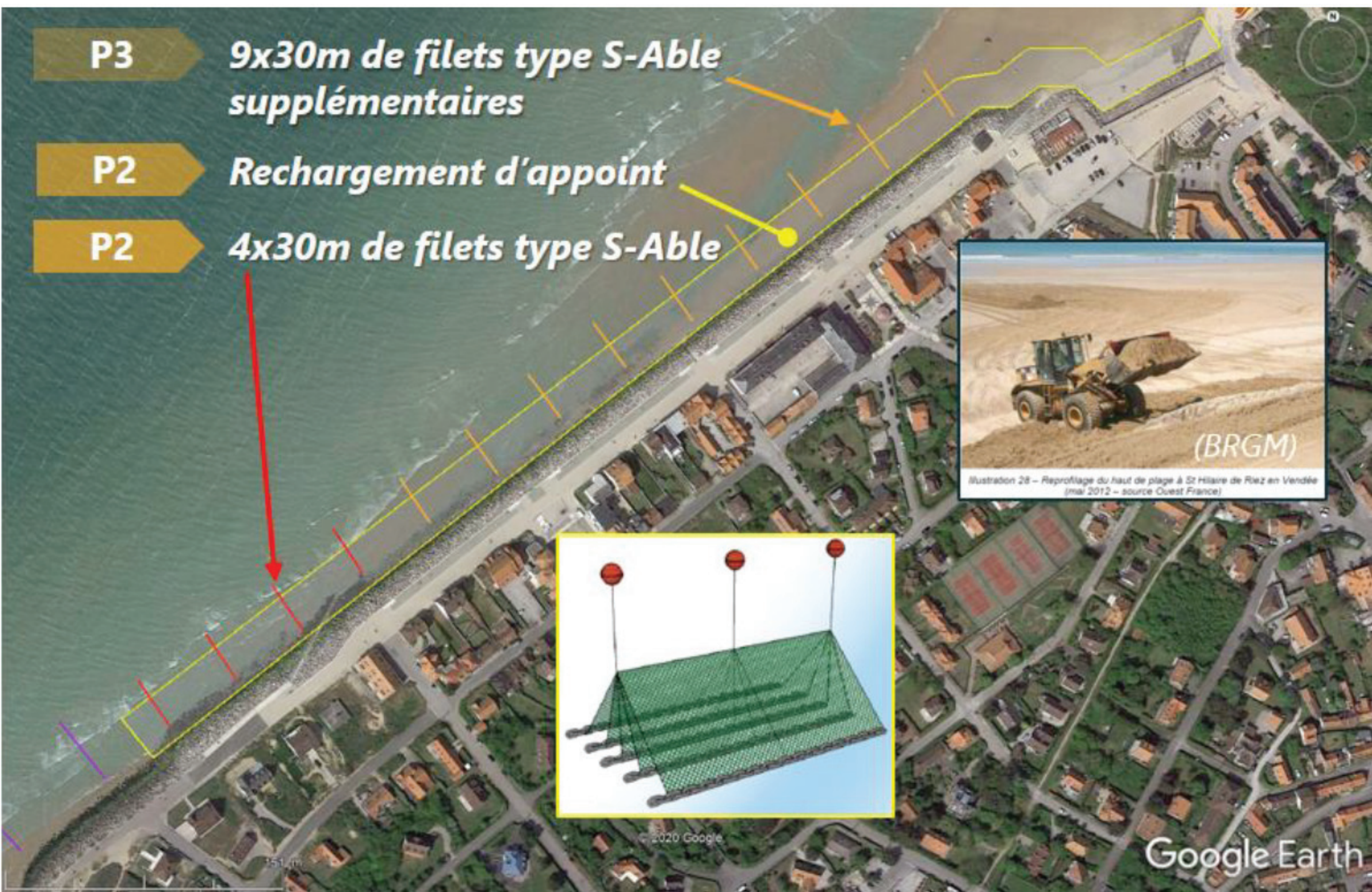
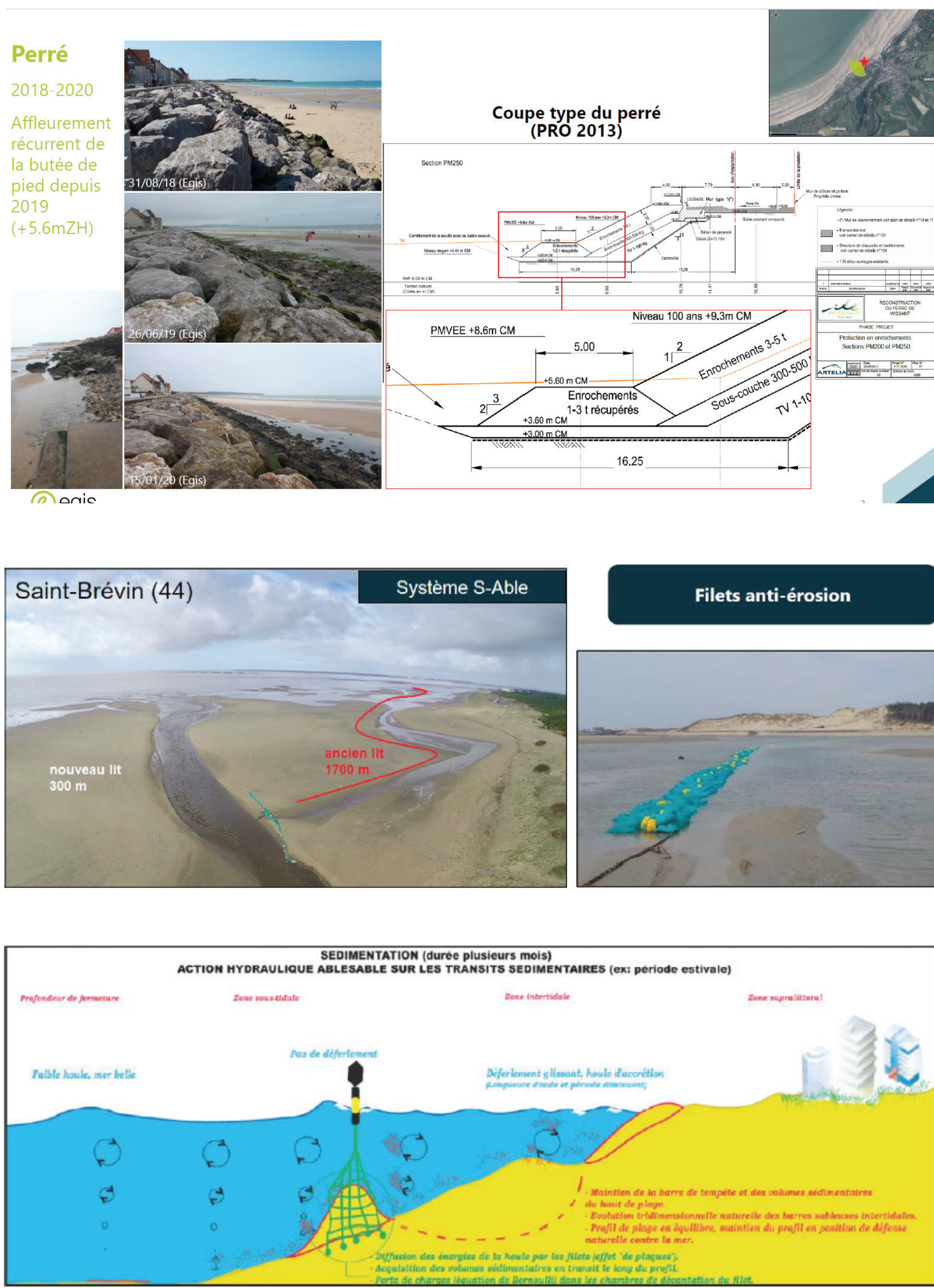
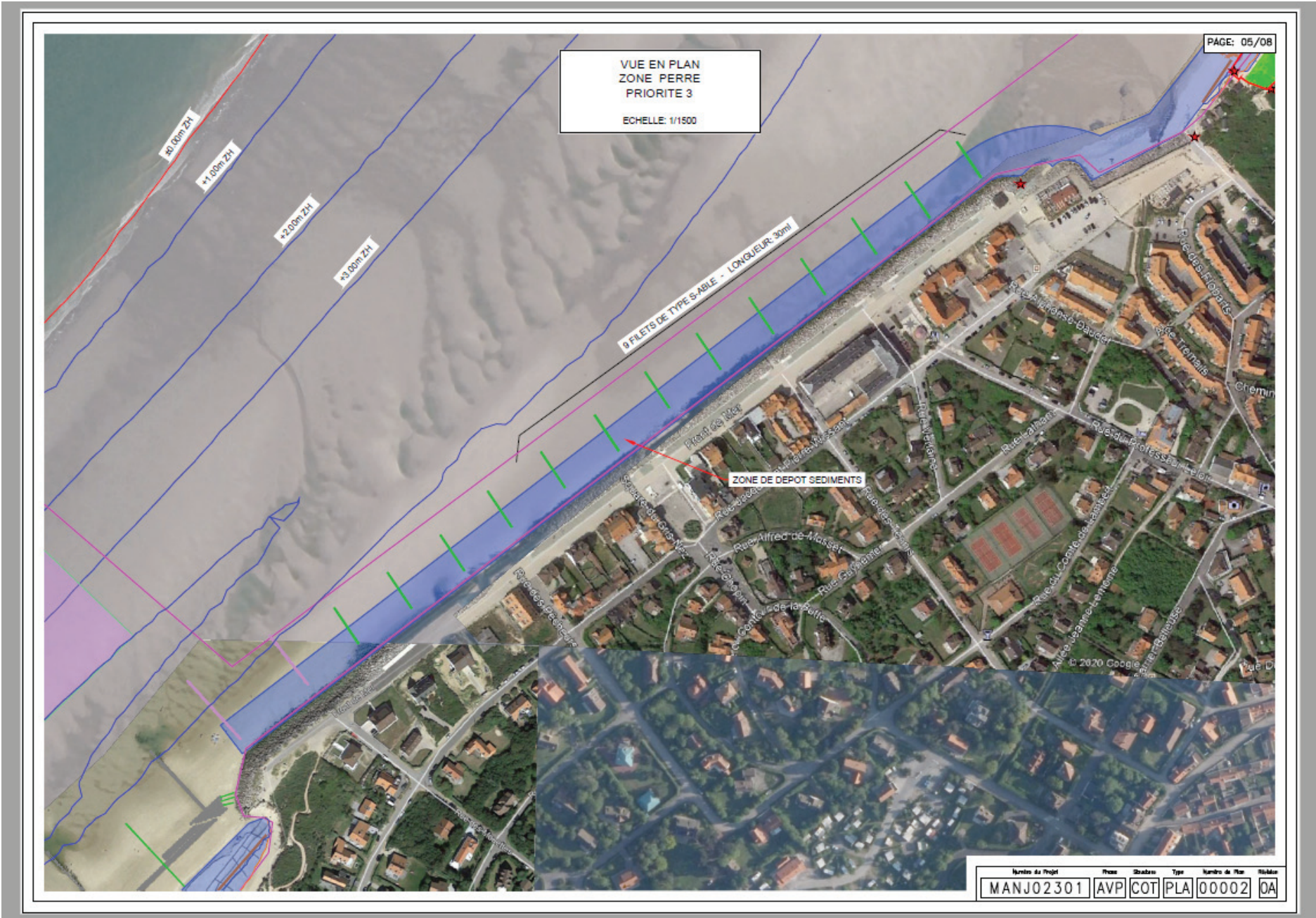
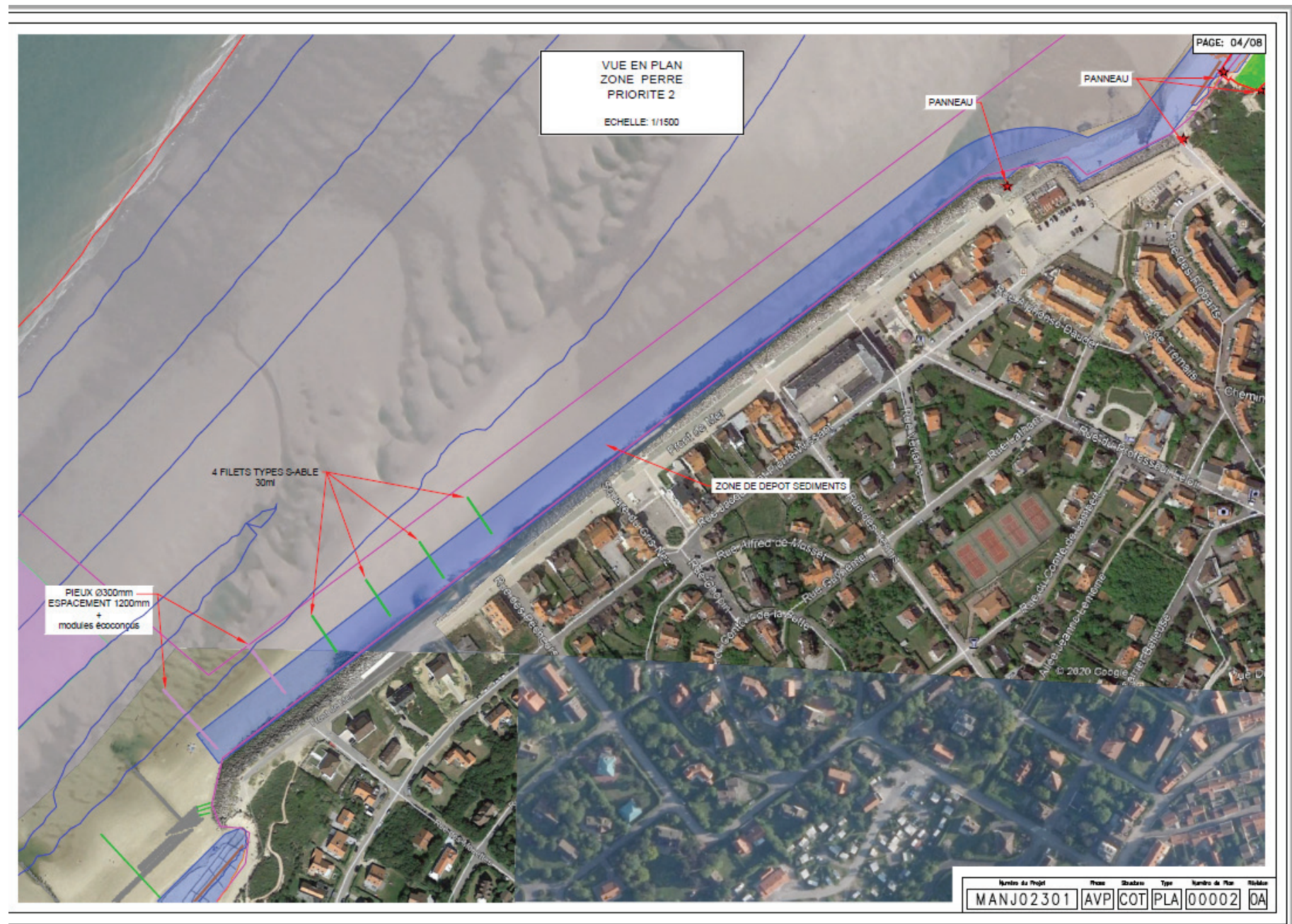


Figure 75: Interventions proposées sur le secteur Perré – Mur de l'Atlantique



Les Amis de la Baie de Wissant